



**Direction des Finances
et du Conseil de Gestion**

**Conseil Municipal
du 15 décembre 2025**

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2026

Table des matières

I – De l’incertitude internationale au brouillard national.....	4
II – Orientations budgétaires 2026.....	5
III – Les hypothèses d’évolution du budget principal pour 2026.....	5
1 – Les recettes de fonctionnement.....	5
2 – Les dépenses de fonctionnement.....	7
3 – Investir pour l’avenir.....	11
Les recettes.....	11
Les dépenses.....	11
Programme d’investissement 2026-2028.....	12
4 – La situation de la dette du budget principal.....	14
5 – Les budgets annexes.....	15
Annexe 1 : Analyse de la dette consolidée.....	16
Annexe 2 : Indemnités brutes perçues par les Elus en 2025.....	17
Annexe 3 : Glossaire.....	18

Rappel des objectifs du DOB

Le débat d'orientations budgétaires se tient dans les 10 semaines précédant le vote du budget.

Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du BP 2026.

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité :

- le contexte économique et social ;
- l'impact des projets de lois de finances pour 2026 sur le budget des collectivités locales ;
- les décisions nationales relatives à la rémunération et à la protection sociale des agents.

I – De l’incertitude internationale au brouillard national

Le DOB 2025 insistait sur le caractère « inédit » de l’incertitude dans lequel il se déroulait. Celui de 2026 s’inscrit pleinement dans cette situation. A l’heure où ces lignes sont écrites le PLF reste inconnu dans ces propositions concernant les collectivités, comme pour l’ensemble des Français.

Le constat d’une crise globale, désormais solidement installée dans toutes ses variantes, s’impose une nouvelle fois.

Au plan international, les désastres de la guerre inscrivent au quotidien la réalité du dérèglement des relations entre les pays, les peuples, et au sein même des peuples. En Ukraine, au Soudan, au Sahel, la brutalité des conflits martyrise des millions d’êtres humains. En Palestine/Israël, les drames s’enchaînent, de pogrom en génocide. La ville de Saint-Brieuc engagée dans un accord partenarial avec **Battir** en Cisjordanie comme avec **Agadez** au Niger, est impliquée, à son niveau, dans la solidarité avec les populations aux prises avec le pire.

Depuis 8 mois, notre monde est, par ailleurs, amené à faire face aux changements imprimés par le président de la première puissance mondiale. Sur un plan économique, sa stratégie protectionniste change la donne du commerce mondial, sans que l’on perçoive précisément son impact sur les entreprises ou l’activité de Saint-Brieuc. Le trouble apporté par la forme comme par le fond de cette nouvelle réalité augmente le sentiment de trouble voire de morosité de la période.

Concernant l’environnement, l’année 2026, sera dans la stricte continuité des années précédentes. Le dérèglement, ici climatique, s’impose de plus en plus fortement par la multiplication des épisodes caniculaires ou de très forte chaleur, mais aussi de pluies de très forte intensité. La COP de **Belem** qui vient de se clore, malgré son bilan final en demi-teinte, a bien mis en évidence l’aggravation tous azimuts de la situation de notre planète.

Notre ville est évidemment confrontée à ces événements qui, cet automne, ont été la cause, une nouvelle fois, d’inondations. Les investissements d’ores et déjà engagés pour faire face, par exemple, aux crues du **Gouédic** ou dans le cadre de la GIEP (place de la Résistance, TEO), devront être maintenus en 2026 comme dans les années à suivre. Encore faudra-t-il que les politiques nationales soient en capacité de soutenir l’effort municipal, ce que le débat budgétaire en cours ne confirme pas, ne serait-ce que par l’incertitude pesant sur des agences nationales (de l’Eau, ADEME...) aujourd’hui des partenaires essentielles des politiques environnementales de notre ville.

Sur un plan français, les crises persistent. Politique, elle se traduit par une instabilité ministérielle inédite sous la Vème république. En un an notre pays aura connu 4 premiers ministres, et donc 4 équipes ministérielles. Cette succession rapide impacte la capacité des collectivités en général, et de notre ville en particulier, à planifier sereinement ses efforts sur le court comme sur les moyen et long termes, préoccupation que l’AMF a pu partager avec le premier ministre lors de son congrès de novembre.

La crise des finances publiques, révélée fin 2024 (déficit consolidé de près de 70 milliards du budget de l’Etat), a eu comme conséquence directe et indirecte d’augmenter les dépenses et de constater des non-recettes de notre ville pour près d’un million d’euros sur son budget 2025. Cet effort devra être maintenu en 2026 (comme en 2027 et 2028) pour la CNRACL, et ceci indépendamment des mesures évoquées dans le Projet de Loi de Finance 2026. Celles-ci proposent près de 4,5 milliards € d’ « économie » pour l’ensemble des collectivités territoriales.

Dans le schéma proposé par le gouvernement le DILICO serait maintenu (la Ville y a échappé en 2025 et peut-être encore en 2026), et les compensations fiscales liées à la décision de réduire la TF des locaux industriels et commerciaux seraient rabotées (coût pour la ville, près de 100 000€). Le débat parlementaire continuant, il est encore difficile de savoir précisément, dans ce brouillard ambiant, quel sera l’atterrissage budgétaire de ces mesures. Le budget de la ville prévoit néanmoins d’y faire face, tant dans les implications 2025 que dans celles annoncées pour 2026.

II – Orientations budgétaires 2026

La bonne gestion menée par notre ville en dépit des crises successives et de ses fragilités budgétaires permet d'affronter les conséquences, en terme de ponctions budgétaires, de la crise politique et financière de notre pays.

Pour son budget 2026, la ville de Saint-Brieuc poursuit les orientations suivantes :

- Maintenir une politique de stabilité fiscale ;
- Maîtriser, voire réduire les dépenses de fonctionnement ;
- Maintenir la qualité et le périmètre du service public municipal ;
- Maintenir un niveau d'investissement ambitieux pour entretenir, développer la Ville et s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques ;
- Poursuivre l'optimisation des recettes, en particulier celles liées à l'investissement ;

III – Les hypothèses d'évolution du budget principal pour 2026

1 – Les recettes de fonctionnement

- **Fiscalité** : Malgré la situation financière, **la collectivité a pour objectif de ne pas augmenter les taux municipaux**. L'autonomie fiscale est désormais restreinte à la taxe foncière qui représente la masse financière fiscale la plus conséquente.

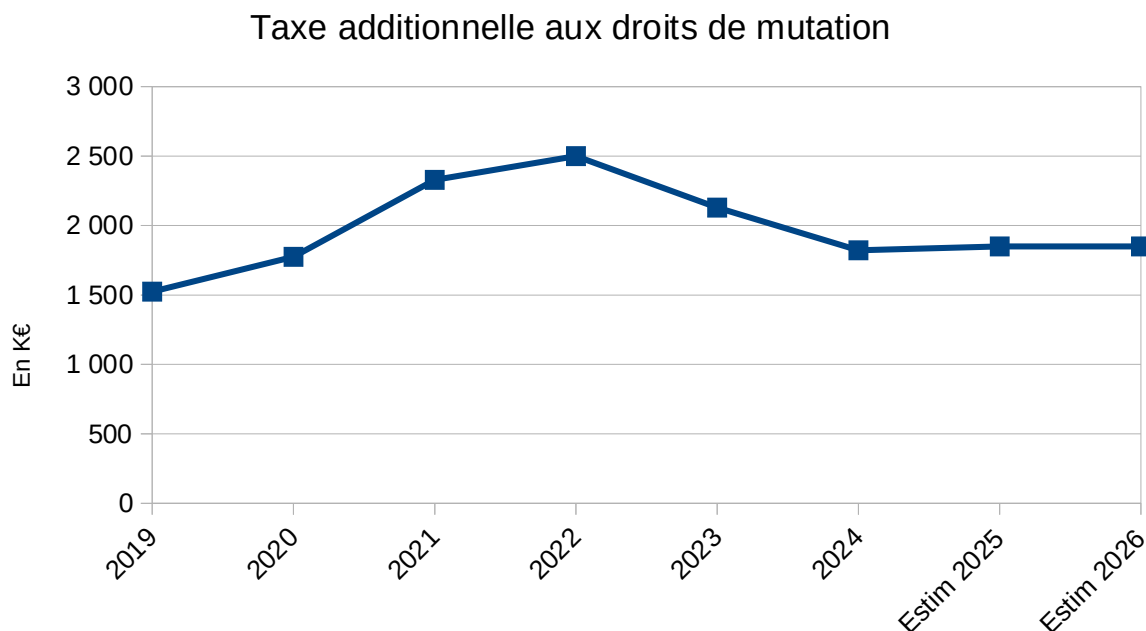
Les bases physiques devraient augmenter d'environ +0,5%. La revalorisation nationale des bases est intégrée à hauteur de +1% pour les habitations. Le produit fiscal est attendu pour un montant global de 41,1 M€ soit une augmentation de +2 % (+615 k€) du produit des contributions de fiscalité directe locale par rapport au produit 2025.

k€	2021	2022	2023	2024	Estim 2025	Estim 2026
Produit TH	1 353	1 531	2 269	2 086	1 507	1 530
Produit FB	33 337	34 236	36 907	38 131	38 877	39 468
Produit FNB	62	67	72	82	80	81
Produit 3 taxes ménages	34 752	35 834	39 249	40 299	40 464	41 079
Variation n/n-1	6 %	3 %	10 %	3 %	0 %	2 %

Selon l'analyse d'Intercommunalités de France du projet de loi de finances pour 2026 présentée par le Gouvernement :

- la ville de St-Brieuc ne devrait pas être concernée par le prélèvement sur recettes (DILICO)
- une ponction de l'ordre de 95k€ pourrait avoir lieu sur les allocations compensatrices de taxe foncière sur les locaux industriels versées par l'Etat

- **Droits de mutation à titre onéreux**



Après les fortes hausses de 2021 et 2022 et au regard du compte administratif estimé de 2025, **une estimation prudente des recettes tirées des droits de mutation à titre onéreux** est attendue en 2026 à hauteur de 1 850k€, stable par rapport au produit anticipé sur 2025.

- **L'intercommunalité : le pacte financier et fiscal**

Signé avec St-Brieuc Armor Agglomération en 2021, le nouveau PFF a entraîné la fin du mécanisme de neutralisation des effets de la fusion des EPCI en 2017 sur la DGF et le FPIC perçue par la ville. La révision en 2024 du PFF par SBAA se traduit par une baisse du fonds communautaire de 14k€ à compter de 2025. La prévision de recettes au titre de l'attribution de compensation au BP 2026 est maintenue au même niveau que celle du BP 2025, à savoir 4,2 M€.

- **Les dotations de l'État et le fonds de péréquation (FPIC)**

k€	2021	2022	2023	2024	Estim 2025	Estim 2026
Dotation forfaitaire (DF)	9 984	9 928	9 990	9 996	10 051	10 051
+ Dotation aménagement (DSU, DSR, DNP)	3 459	3 494	3 545	3 648	3 764	3 789
dont DSU	2 324	2 425	2 527	2 701	2 853	2 952
dont DNP	1 136	1 069	1 017	948	912	837
= DGF (A)	13 443	13 422	13 534	13 644	13 815	13 840
Variation n/n-1	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %
+ FPIC (B)	691	683	652	625	602	625
DGF et FONDS DE PEREQUATION (A) + (B)	14 134	14 105	14 187	14 269	14 417	14 465
Variation n/n-1	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %	0 %

La dotation forfaitaire est anticipée stable en 2026 par rapport à 2025. La Ville continue de remplir les conditions d'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) dont la dynamique est assurée sur la période. La dotation globale de fonctionnement (DGF) est anticipée à +25k€ en 2026.

Le FPIC serait en légère hausse en 2026 (+23k€) par rapport à 2025.

A noter que l'évolution du nombre d'habitants joue sur le montant des dotations. La hausse de celui-ci contribuera à son augmentation. Elle doit être considérée comme une des solutions à même de renforcer les ressources communales.

Années	Nombre d'habitants Source INSEE (fiche DGF)
2022	45 099
2024	45 614
2025	45 986

• **Autres dotations**

Le produit des autres dotations est estimé à 5,4M€ avec le partenariat majeur de la Caisse d'Allocations familiales pour 3,6 M€.

• **Le produit des services**

Le montant total des inscriptions est projeté, pour 2026, à 6,1 M€ contre 6 M€ en 2025.

Le produit du stationnement sur voirie est prévu à hauteur de 1,1M€ réparti entre les redevances de stationnement pour 880k€ (en baisse de 20k€ par rapport à 2025 pour tenir compte de la piétonisation de la place de la Résistance) et le forfait post stationnement pour 200k€ (en baisse de 119k€ pour tenir compte de la baisse des infractions constatées en 2025).

2- Les dépenses de fonctionnement

La maîtrise de la masse salariale est un enjeu fort pour le budget de la Ville de Saint-Brieuc.

Les dépenses prévisionnelles de personnel, qui représentent environ 64% des dépenses réelles de fonctionnement, sont programmées à hauteur de 47,3 M€ au BP2026 contre 46,5 M€ prévus en 2025, soit une hausse de 813k€.

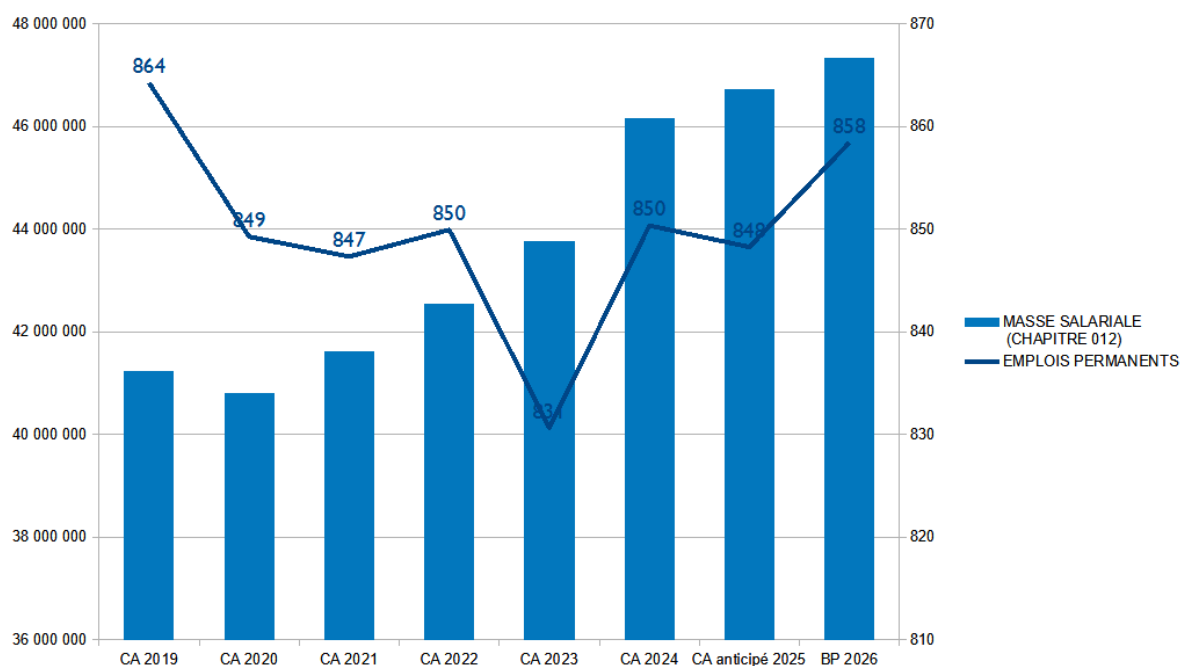
Les principaux facteurs d'évolution sont les suivants :

- Les facteurs nationaux :
 - L'impact de l'augmentation de trois points de la cotisation CNRACL (+ 641 K€)
 - La participation employeur prévoyance (15€/agent/mois soit +11k€)
 - L'organisation des élections municipales (+40k€)
 - Le versement mobilité régionale et rurale (+37k€)
 - L'impact sur le BP 2025 du vote tardif de la loi de finances 2025 (+267k€)
- Les facteurs internes :
 - Les évolutions liées à la carrière des agents avec la prise en compte du GVT (glissement vieillesse technicité) : avancements d'échelon, de grade et promotion interne (+285,5K€)
 - La mise en place de réorganisations structurantes :
 - la réorganisation de la DAE qui s'accompagne de mouvements de personnel permettant la réduction du recours aux personnels intérimaires CDG (- 595K€)
 - la maîtrise des dépenses de personnel (report ou le gel de certains recrutements)
 - la poursuite des actions de lutte contre l'absentéisme et contre la désinsertion professionnelle.
 - L'impact en année pleine des mouvements de postes 2025 (+127k€)

Rappel des éléments de contexte exogènes ayant un impact sur la hausse de la masse salariale depuis 2020 :

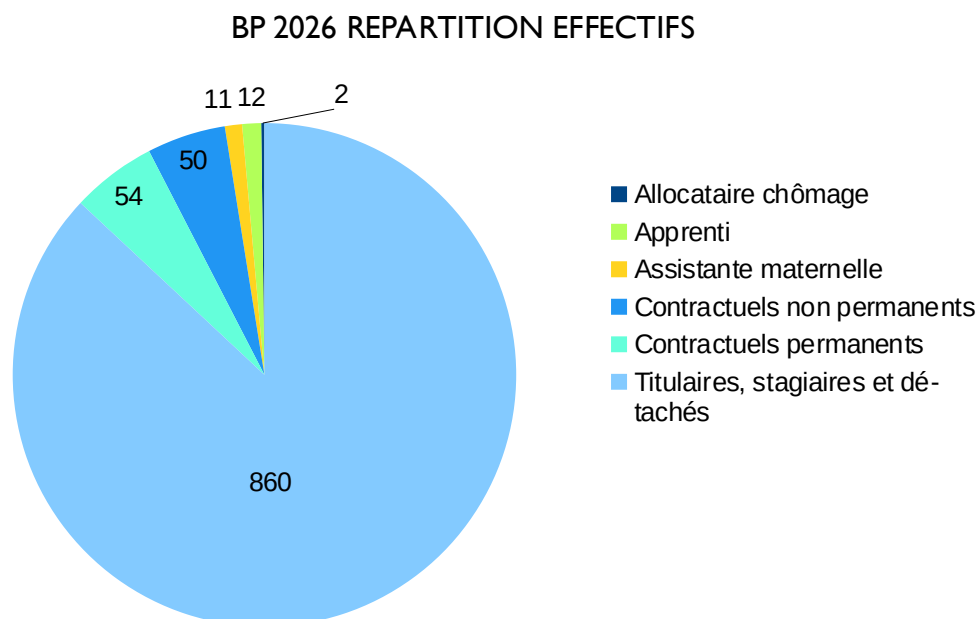
- Années 2021/ 2020 et 2019 : parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR) et mise en place des services communs DMRH, Architecture, Commande Publique...
- Année 2022 : hausse valeur du point d'indice + impact réforme catégorie C :(revalorisation échelles C1 et C2 + bonification 1 an) + réforme catégorie B + cotisation CNFPT apprentis + revalorisation du régime indemnitaire des auxiliaires de puériculture + revalorisation indemnité spéciales de fonction de police
- Année 2023 : hausse du point d'indice Juillet 2023 + impact hausse du point d'indice juillet 2022 en année pleine 2023 + augmentation de points d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations + prime pouvoir d'achat + coup de pouce pouvoir achat et opération open eat + risque chômage cotisation pôle emploi
- Année 2024 : 5 Points d'indice majoré à tous les agents + hausse du point d'indice Juillet 2023 en année pleine 2024 + revalorisation des bas de grille au 1er juillet 2023 en année pleine 2024 + augmentation de points d'indice au bénéfice des agents des catégories C et B (jusqu'à 9 points) pour rétablir la progressivité des rémunérations + mise en place de la prime forfait mobilité durable + hausse cotisation CDG Mission santé au travail
- Année 2025 : hausse CNRACL + 3 points au 01/01/2025 et retour à la normale pour le taux d'URSSAF (9.88% au lieu de 8.88% en 2024)

Evolution de la masse salariale comparée à l'évolution du nombre d'ETP permanents



La structure des effectifs

En 2026, il est projeté 914 agents permanents (titulaires et non titulaires / hors assistantes maternelles), soit 858,44 ETP. La répartition est la suivante :



Les réalisations et projections de répartition sont retracées dans les tableaux ci-dessous.

En effectifs :

	2025 Prévisionnel	PROJECTIONS 2026
Titulaires, stagiaires et détachés	855	860
Contractuels permanents	52	54
TOTAL EMPLOI PERMANENTS (EFFECTIFS)	907	914
Allocataire chômage	3	2
Apprenti	13	12
Assistante maternelle	11	11
Contractuels non permanents	50	50
TOTAL EFFECTIFS	984	989

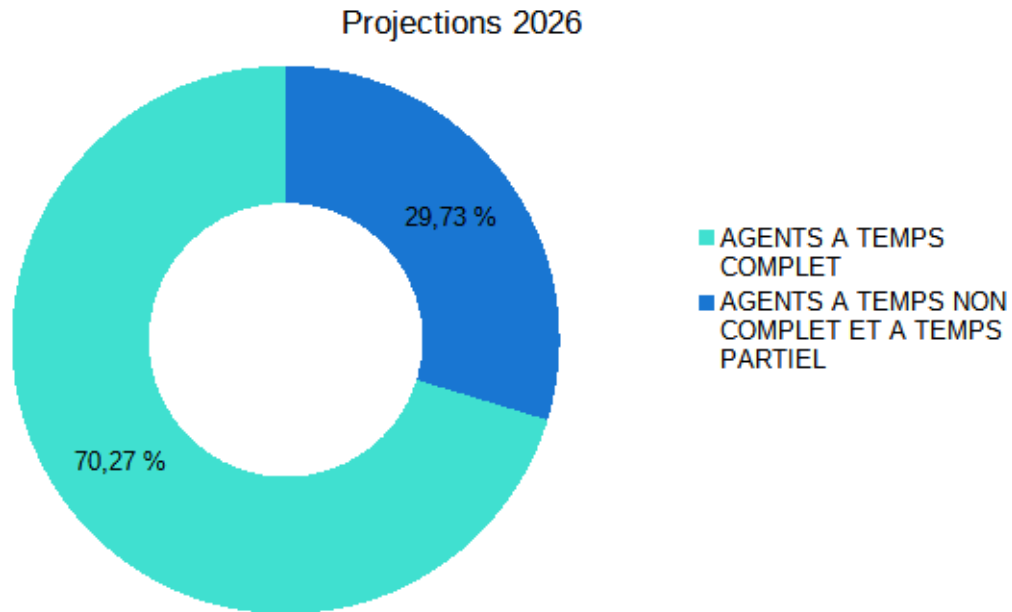
En ETP :

ETP	2025 Prévisionnel	PROJECTIONS 2026
Titulaires, stagiaires et détachés	802,03	808,92
Contractuels permanents	46,23	49,52
Total emplois permanents (ETP)	848,26	858,44

L'évolution des ETP permanents moyens annuels entre 2025 et 2026 est due à la mise en oeuvre de la dernière phase de réorganisation de la direction de l'action éducative. Celle-ci a notamment permis en septembre 2025 de stabiliser le besoin en effectif permanent au sein des écoles. L'impact financier de cette mesure est compensé par la forte diminution de l'enveloppe financière dédiée au recours du personnel CDG sur des missions temporaires.

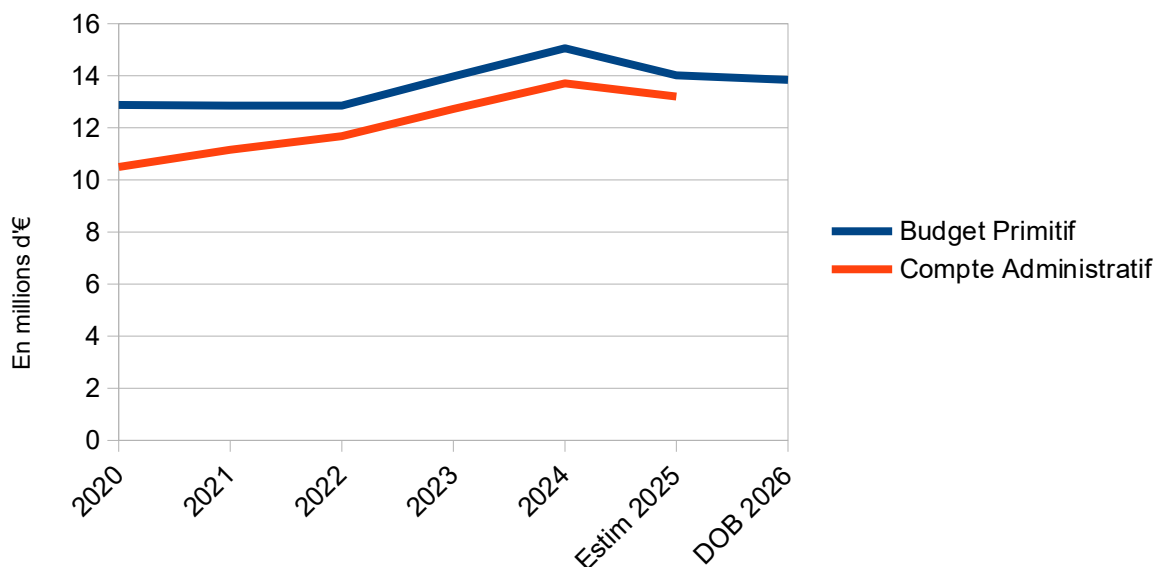
Le temps de travail

Les services de la Ville de Saint-Brieuc fonctionnent sur la base réglementaire de 1 607 heures annualisées. La répartition est la suivante :



L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général est prévue en réduction pour un montant global de 13,8M€ (contre 14M€ au BP 2025). La baisse de 173k€ s'explique notamment par une diminution des enveloppes dédiées aux fluides et par une série d'économies (ajustement au réalisé 2025 d'un certain nombre d'enveloppes).

Evolution du chapitre 011 charges générales depuis 2020



Les autres charges de gestion courante de l'ordre de **9,9 M€ contre 10,3M€ au BP 2025** (-335k€) comprennent notamment :

- Maintien de l'enveloppe des **subventions aux associations** à hauteur de 4,2 M€ ;
- **La subvention au CCAS** à hauteur de 2,4 M€ (-200k€) tenant compte de l'impact de l'augmentation de la CNRACL ;
- La participation de la Ville aux frais de **fonctionnement des écoles privées** pour 962 k€ (+35k€) ;
- **La subvention au budget annexe des parkings** à hauteur de 1,273 k€ (-210k€).

Les charges financières s'élèveraient à 1,5 M€ (-47k€).

L'autofinancement dégagé en 2026 s'élèverait à 1,7 k€ contre 1 4 k€ en 2025 (+17%).

Les travaux en régie basculés en investissement s'élèveraient à 1,230 M€ contre 1,3 M€ en 2025.

3 – Investir pour l'avenir

Les dépenses d'équipement projetées pour 2026 correspondent à l'arrivée en phase de réalisation de chantiers majeurs (regroupement des écoles La Vallée-Balzac, le centre social Cap Couleurs, le site Allende notamment), et de conclusion de certains projets (TEO3, école de Cesson Bourg – Séraphine Rabardel). En besoin de financement, ces chantiers représentent à eux seuls 12,9 M€, qui viennent s'ajouter aux dépenses récurrentes d'entretien du patrimoine et aux autres projets pour 2,6 M€.

Les recettes

L'augmentation de l'autofinancement permet de diminuer le besoin de financement de la section d'investissement en 2026 au regard des dépenses projetées. Le financement de la section d'investissement serait assuré par :

- l'épargne nette comprise entre 2 et 2,8 M€ ;
- l'autofinancement : 1,7 M€
- les ressources propres d'investissement : 3M€
- les cessions pour 350 k€ et les amendes de police pour 600k€
- le recours à l'emprunt : 7 M€ ;
- Les recettes d'équipement prévues pour 2026 pour un total de 2,8 M€ sont réparties comme suit :
 - **640 k€** dédiés à la transition et la ville écologique – Espaces publics ;
 - **462 k€** dédiés à la ville en développement – Ressources ;
 - **1,2 M€** dédiés à l'égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations ;
 - **490 k€** dédiés à l'entretien et au renouvellement

Les subventions attendues mais non encore attestées par écrit, sur des dossiers en cours d'instruction, seront inscrites au budget 2026 à l'occasion du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

Les dépenses

Les dépenses d'équipement prévues pour 2026 pour un total de 18,4 M€ sont réparties comme suit :

- **3,5 M€** dédiés à la transition et la ville écologique – Espaces publics ;
- **5 M€** dédiés à la ville en développement – Ressources ;
- **5,8 M€** dédiés à l'égalité des chances – Solidarité – Santé - Générations ;
- **907 k€** dédiés à la citoyenneté, proximité, culture, sport.
- **3,2 M€** dédiés à l'entretien et au renouvellement

Programme d'investissement 2026-2028 (en K€)

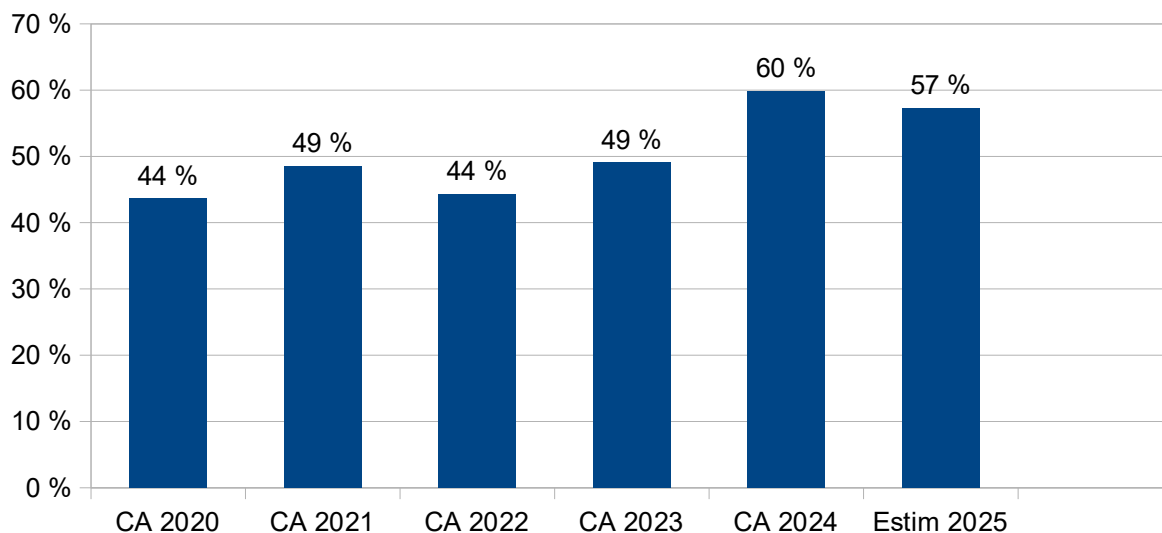
	2026	2027	2028
Classement des projets	BF annuel	BF annuel	BF annuel
I- TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS			
<i>Projets spécifiques</i>			
Action Coeur de Ville – Place de la Grille	30	0	0
Place de la Résistance	20	0	0
Etang de Robien	0	50	200
<i>Projets récurrents</i>			
Schéma directeur politique modes doux	75	100	100
Travaux divers voirie	728	850	850
Axes structurants	0	175	175
<i>Projets à participation</i>			
TEO Tranche 3	1 685	1 215	0
Voie verte Beaufeuillage-Chef de Ville - Hentig Glas	280	225	0
TOTAL I – TRANSITION ET VILLE ECOLOGIQUE – ESPACES PUBLICS	2 818	2 615	1 325
II-VILLE EN DEVELOPPEMENT – RESSOURCES			
<i>Projets spécifiques</i>			
Relogement Services Techniques rue des Clôtures – (E) + PR	300	1 600	0
Regroupement services techniques – Curie	0	0	100
Mise aux normes HDV	100	100	100
Site Allende	1 201	3 346	240
Site St Vincent de Paul	103	0	0
Rénovation Chapelle St Guillaume	112	0	0
Maison du Peuple	100	0	0
Tvx confortement ouvrages Bd de Sévigné – Phase 1	100	250	500
Connexions Vallées – Centre-ville – Mandat 3 Vallées	115	150	150
Domaine Tour de Cesson	150	100	100
Ponts du petit pré	500	0	0
Schéma directeur immobilier et énergétique	150	0	0
<i>Projets récurrents</i>			
Action Coeur de Ville – Acquisition de locaux	70	100	100
Concession d'aménagement	550	550	550
Travaux sur ouvrages d'art	150	200	200
Gestion risque falaises	96	100	300
Plan d'équipement informatique	398	450	450
Rénovation éclairage public et énergies renouvelables	-200	140	140
Entretien autres Bâtiments	587	700	700
Installation toilettes publiques automatiques	0	50	50
TOTAL II – VILLE EN DEVELOPPEMENT - RESSOURCES	4 582	7 836	3 680

	2026	2027	2028
Classement des projets	BF annuel	BF annuel	BF annuel
III - EGALITE DES CHANCES - SOLIDARITE - SANTE - GENERATIONS			
<i>Projets spécifiques</i>			
ANRU II - Participation à TAH et aménagements urbains	827	1 500	1 573
ANRU II - Ecoles de la Vallée et Balzac - Regroupement	1 303	1 150	0
ANRU II - Centre associatif-commercial Balzac	100	200	0
Ecole Grand Clos - Restructuration école + abords	0	0	100
Ecole Cesson bourg - Rénovation (E)	87	200	0
Ecole Cesson Croix rouge - Rénovation (E)	50	0	300
Ecoles Curie-Poutrin - Regroupement offices-pôle périscol.	0	50	450
Centre social du Plateau - Cap Couleur	1 206	0	0
Remplacement Algeco école ville Hellio / batiment modulaire définitif	25	0	0
Ecole Berthelot (*)	0	0	100
Ecole Jean Nicolas - Construction nouvelle école et abords	146	0	0
<i>Projets récurrents</i>			
PPE - Bâtiments Petite Enfance	19	100	100
Entretien Bâtiments scolaires (E)	375	300	300
Renouvellement mobilier scolaire	145	0	0
Action Coeur de Ville - OPAH Renouvellement urbain	0	100	100
Action Coeur de Ville - Renouvellement façades	24	0	0
Aide Habitat	49	50	50
OPAH Copropriétés fragilisées	237	150	150
TOTAL III - EGALITE DES CHANCES - SOLIDARITE - SANTE - GENERATIONS	4 592	3 800	3 223
IV - CITOYENNETE - PROXIMITE - CULTURE - SPORT			
<i>Projets spécifiques</i>			
Espace associatif Grand Clos - Amicale Laïque (E)	10	0	0
Grand Clos Gymnase + Dojo	410	2 100	300
MJC du Plateau	0	125	400
Stade Fred Aubert	50	0	0
Stade de la ville Oger (=Terrain de foot synthétique - Croix St Lambert)	120	530	0
Réserves Musée	50	0	400
Villa Carmélie - Désordres sur construction	200	250	0
<i>Projets récurrents</i>			
Budget participatif	15	50	50
Entretien Bâtiments sportifs	5	200	200
Entretien Bâtiments culturels	47	100	100
TOTAL IV - CITOYENNETE - PROXIMITE - CULTURE - SPORT	907	3 355	1 450
TOTAL PROJETS STRUCTURANTS	12 899	17 606	9 678
PROGRAMME D'ENTRETIEN			
PPE - Travaux en régie	1 230	1 300	1 300
PPE - Acquisition matériels divers	1 199	1 250	1 250
PPE - Acquisition immobilisations diverses	129	10	10
PPE - Etudes diverses (Etudes urbaines...)	83	150	150
PPE - Subventions d'équipement versées	212	150	150
PPE - Travaux pour compte de tiers	0	50	50
PPE - Travaux sous mandat rue de Douvenant (part Langueux)	-171	0	0
PPE - Travaux sous mandat rue du port Favigo (part TAH)	0	0	0
PPE - Edifices cultuels	0	50	50
TOTAL PROGRAMME D'ENTRETIEN	2 682	2 960	2 960
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT	15 581	20 566	12 638
TOTAL PRGM D'INVESTISSEMENT REALISE A 60% (sauf TEO+Allende 100 %)		14 164	7 679

4 – La situation de la dette du budget principal

Evolution du taux de réalisation des investissements depuis 2020 :

Evolution des taux de consommation des crédits d'investissement



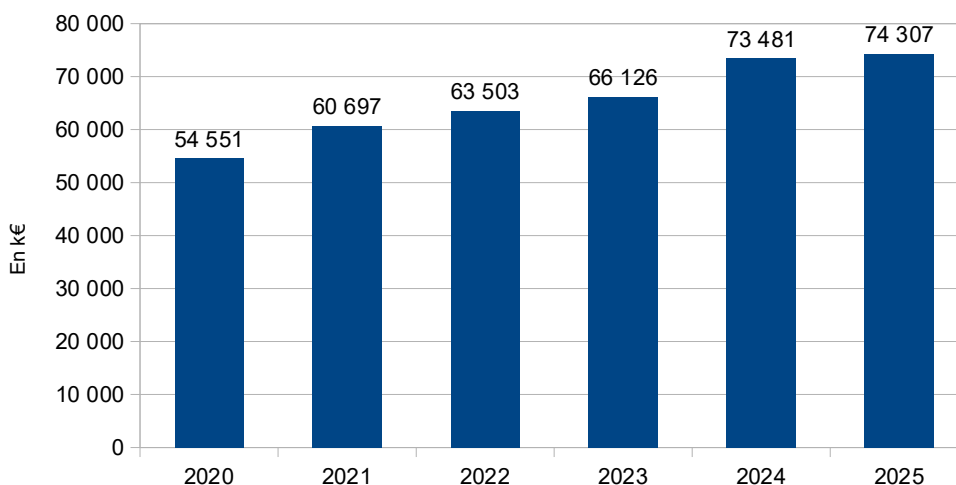
L'encours de la dette au 31 décembre 2025 s'élèverait pour le budget principal à 74,3 M€ avec un emprunt fin 2025 estimé à 5,8M€, **soit une hausse de 800 k€ (+1%) par rapport au 31 décembre 2024 (73,5 M€).**

Le taux moyen instantané est de 1,94 %

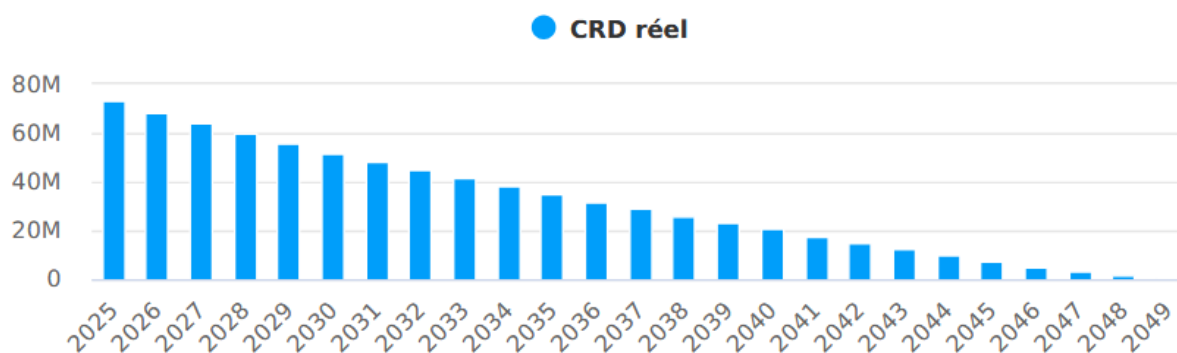
La répartition du risque est la suivante, 100 % de la dette étant qualifiée de « non risquée » suivant la charte Gissler (charte de conduite introduite par l'État suite à la crise des emprunts structurés) :

- Taux variable : 28 %
- Taux fixe : 72 %

Evolution de l'encours au 31/12 - Budget principal



Courbe de désendettement



CRD : capital restant dû

5 – Les budgets annexes

Budget des parkings fermés

Ce budget comporte l'ensemble des recettes et dépenses liées aux activités de stationnement en parkings aménagés, activités assujetties à la TVA.

En particulier, 5 parkings en ouvrage dont l'exploitation, structurellement déficitaire au regard des montants investis pour leur construction, nécessite l'apport d'une subvention du budget principal.

La subvention au BP 2026 s'établit à 1,273 M€.

Budget des Pompes Funèbres

Ce budget retrace les dépenses et recettes liées à la propriété des locaux exploités par la SEM PFI :

- le siège social
- le crématorium

Ce budget ne présente pas de subvention du budget principal.

Annexe 1 : Analyse de la dette consolidée

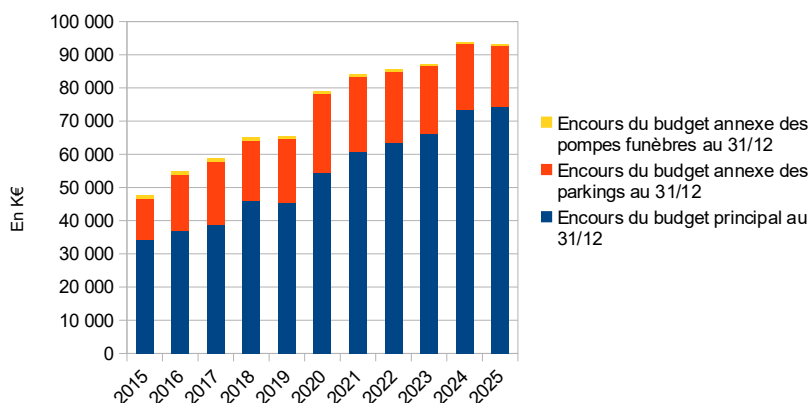
Afin d'avoir une **vue globale de l'endettement de la ville**, il convient d'observer l'**encours cumulé de l'ensemble des budgets**:

K€	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020-2025
Encours du budget principal au 31/12	54 551	60 697	63 503	66 126	73 481	74 307	19 756
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	11%	5%	4%	11%	1%	36%
Encours du budget annexe des parkings au 31/12	23 750	22 643	21 514	20 563	19 734	18 521	-5 229
<i>Evolution n/n-1</i>	22%	-5%	-5%	-4%	-4%	-6%	-22%
Encours du budget annexe des pompes funèbres au 31/12	780	709	635	558	476	390	-390
<i>Evolution n/n-1</i>	-8%	-9%	-10%	-12%	-15%	-18%	-50%
Encours total	79 081	84 049	85 653	87 247	93 690	93 217	14 137
<i>Evolution n/n-1</i>	21%	6%	2%	2%	7%	-1%	18%

Entre 2020 et 2025, l'endettement global de la ville a augmenté de 14,1M€, soit +18 %, dont :

- Budget principal : + 19,8M€, soit +36%
- Budget annexe des parkings : -5,2 M€, soit -22 %
- Budget annexe des Pompes Funèbres : -390 k€, soit -50 %

Evolution de l'endettement total de la ville de 2019 à 2025



RATIO DE DESENETTEMENT CONSOLIDE (TOUS BUDGETS)

K€	2020	2021	2022	2023	2024
Epargne brute du budget principal	6 007	6 436	6 766	7 280	5 723
Encours sur épargne brute - budget principal	9,1	9,4	9,4	9,1	12,8
Epargne brute du budget annexe parkings	888	1 027	990	1 091	1 027
Encours sur épargne brute - budget annexe des parkings	26,7	22,0	21,7	18,8	19,2
Epargne brute du budget annexe Pompes Funèbres	32	34	36	61	65
Encours sur épargne brute - budget annexe P. Funèbres	24,2	20,8	17,6	9,1	7,3
Epargne brute consolidée	6 927	7 498	7 792	8 432	6 815
Encours sur épargne brute consolidée	11,4	11,2	11,0	10,3	13,7

Le débat d'orientations budgétaires ayant lieu en décembre, le projet de loi de finances pour 2026 n'étant pas adopté et compte tenu des incertitudes concernant les bases fiscales 2025, nous estimons que le délai de désendettement 2025 du budget principal devrait être compris entre 10,5 et 12 ans contre 12,8 fin 2024.

Par ailleurs, le ratio d'endettement des budgets annexes se réduisant, l'encours global de la dette passerait de 13,7 années fin 2024 à 12 années fin 2025 sous réserve de disposer d'informations complémentaires.

Annexe 2 : Indemnités brutes perçues par les Elus en 2025

Nom et prénom du conseiller	Conseil municipal		Conseil communautaire		Conseil départemental	Conseil régional	Centre de Gestion 22	Syndicat de gestion Pôle Universitaire	Totaux
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour, ...)	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues	Indemnités de fonction perçues
GUIHARD Hervé	56 789,28	1 632,24	22 068,60						78 857,88
CLAESSENS Blandine	13 392,12		22 068,60						35 460,72
LE HINGRAT Thibaut	13 392,12		2 959,56					2 708,04	19 059,72
LE BOEDEC Aline	13 392,12		2 959,56						16 351,68
LE BUHAN Didier	13 392,12	18,16	9 613,68						23 005,80
AKTAS Cigdem	13 392,12		2 959,56						16 351,68
ROLLANT Romain	13 392,12								13 392,12
HUBERT Martine	13 392,12		2 959,56				1 973,04		18 324,72
FAVRAIS Stéphane	13 392,12		2 959,56						16 351,68
LUCAS Monique	13 392,12		2 959,56						16 351,68
STIEFVATER Thierry	13 392,12	253,33	2 959,56						16 351,68
DRUILLENNEC Nadia	13 392,12	107,88							13 392,12
NGUYEN Nicolas	13 392,12		9 613,68					6 654,12	29 659,92
L'HER Stéphane	6 402,60		2 959,56						9 362,16
LE CAM Yannick	6 402,60		9 613,68						16 016,28
GASPAILLARD Damien	6 402,60		6 234,84		29 595,72				42 233,16
LAPORTE Nadia	6 402,60		2 959,56						9 362,16
DYDA Rachid	6 402,60		6 234,84						12 637,44
PREVOST Maryline	6 402,60		2 959,56						9 362,16
MAZEO René	6 402,60								6 402,60
PORTZER François	6 402,60								6 402,60
UYTTRAEGE-LE MOIGNIC Ludovic	6 402,60								6 402,60
CREISMEAS Morgane	2 959,56	14,50	2 959,56						5 919,12
BROLLY Marie-Josephe	2 959,56		2 959,56						5 919,12
GOUYETTE Ludovic	2 959,56				41 434,08				44 393,64
URIEN Vincent	2 959,56								2 959,56
NIQUE Gaëlle	2 959,56					34 528,32			37 487,88
SAN GEROTEO-PIDOUX Juliana	2 959,56				32 555,28				35 514,84
BRULIN Alexis	2 959,56								2 959,56
CHAMBON Nicole	2 959,56								2 959,56
ASLAN-KARACA Yildiz	2 959,56								2 959,56
MONTAGNE Benoit	2 959,56								2 959,56
STENTZEL-LE CARDINAL Stéphani	2 959,56		2 959,56						5 919,12
POILBOUT Corentin	2 959,56		2 959,56						5 919,12
CROGUENNEC Bernard	2 959,56		2 959,56						5 919,12
ROOS Valérie	2 959,56		2 959,56						5 919,12
ANDRE Marina	2 959,56								2 959,56
LE MEHAUTE Raphael	2 959,56								2 959,56
HARLE Monique	517,92								517,92
ROBINE Alban	2 959,56								2 959,56
GUILLOU Boris	2 959,56								2 959,56
LE GOT Jean-Christophe	2 959,56								2 959,56
TEFFO Emilie	2 959,56								2 959,56
SOREAU Christophe	2 236,11								2 236,11
Totaux	337 063,35	2 026,11	132 800,88	0,00	103 585,08	34 528,32	1 973,04	9 362,16	619 312,83

Annexe 3 : Glossaire

BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CA	Compte administratif
DOB	Débat d'orientation budgétaire
DILICO	Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DSUCS	Dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale
DGE	Dotation globale d'équipement
DGD	Dotation générale de décentralisation
TA	Taxe d'aménagement
TH	Taxe d'habitation
THLV	Taxe d'habitation sur les logements vacants
FB	Foncier bâti
FNB	Foncier non bâti
TP	Taxe professionnelle
TPU	Taxe professionnelle unique
DNP	Dotation nationale de péréquation
FNP	Fonds national de péréquation
DCTP	Dotation de compensation de taxe professionnelle
DAC	Dotation attribution de compensation
FCF	Fonds communautaire de fonctionnement (dotation de solidarité communautaire)
FPIC	Fonds de péréquation intercommunale et communal
RPI	Recettes propres d'investissement
FCTVA	Fonds de compensation de la TVA Agence de rénovation urbaine
ANRU	
QPPV	Quartier prioritaire de la politique de la ville
NPRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
FSIL	Fonds de soutien à l'investissement local
DSIL	Dotation de soutien à l'investissement local